



CROIX-ROUGE
LUXEMBOURGEOISE

caritas
Luxembourg

Madame
Maria de Lourdes Pintasilgo
Rua Luciano Cordeiro 24
PO-1150 LISBOA

Nos réf.: eg / bf

Luxembourg, le 8 janvier 1997

— Forum Social

Madame,

Nous avons l'honneur et le plaisir de vous inviter au colloque "Dialogue sur les droits fondamentaux" organisé par la Confédération Caritas Luxembourg asbl et la Croix-Rouge Luxembourgeoise sous l'impulsion de la Commission Européenne le 3 février 1997 à l'Hémicycle du Centre de Conférences à Luxembourg-Kirchberg de 9.00 à 17.00 heures.

En effet, le rapport intitulé "Pour une Europe des droits civiques et sociaux" élaboré par le Comité des Sages (Maria de Lourdes Pintasilgo (Portugal), ex-Premier ministre du Portugal, Eduardo Garcia de Enterría (Espagne), professeur de droit administratif, Hartmut Kaelble (Allemagne), professeur d'histoire sociale, Louka Katseli (Grèce), professeur d'économie, Frédéric Pascal (France), économiste, Bengt Westerberg (Suède), ex-ministre suédois des Affaires sociales, Shirley Williams (Royaume-Uni), ex-ministre britannique de l'Enseignement), met en évidence quelques pistes qui devraient orienter la construction d'une Europe sociale de tous les citoyens. Quatre orateurs vont explorer ces pistes sur la toile de fond luxembourgeoise et dans la perspective de leurs expériences professionnelles. Cette ouverture du débat devrait permettre à chacun des invités de participer activement aux discussions des groupes de travail organisés durant l'après-midi.

— Afin que vous puissiez vous préparer à ce colloque nous allons vous envoyer ledit document dès que vous nous confirmez votre présence ou votre intérêt en envoyant la fiche d'inscription à: "Forum social" a.m. Nico Bemtgen, B.P. 1721, L-1017 Luxembourg. Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez bien vous adresser à Monsieur Nico Huber, Tél.: 45 02 02 23 ou Monsieur Nico Bemtgen, Tél.: 40 21 31 250.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de notre considération distinguée.

Jacques Hansen
directeur

Emy Gillen
président



“Dialogue civil sur les droits fondamentaux”

lundi, 3 février 1997 à l'hémicycle du Centre de Conférences Luxembourg-Kirchberg

Fiche d'inscription

Nom, prénom: _____

Association, institution: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Localité: _____

Par la présente, je soussigné(e), m'inscris pour la journée du 3 février 1997 au Centre de Conférences Luxembourg-Kirchberg.

Je participe au repas à midi oui non

Je m'inscris pour le groupe de travail suivant:

La société civile - le rôle de partenaire des nouveaux acteurs collectifs

La solidarité nationale et la compétitivité internationale

Le droit à un revenu minimum

Les principes de subsidiarité et de proportionnalité en matière sociale

_____ le _____ 1997

Signature

La présente fiche d'inscription est à envoyer pour le 20 janvier au plus tard à:

“Forum social”
a.m. Nico Bemtgen
B.P. 1721
L-1017 Luxembourg

Pour une Europe des droits civiques et sociaux

Rapport du comité des Sages

"Promouvoir les droits sociaux, c'est promouvoir la citoyenneté", affirmait Maria de Lourdes Pintasilgo, présidente du comité des Sages, en guise d'introduction au débat sur le rapport du comité. Réuni sur l'initiative de la Commission européenne, le comité des Sages était composé, outre la présidence, de six personnes réputées pour leur expérience et leur indépendance (voir infra). Le rapport présenté lors du Forum a eu un impact sur l'ensemble des débats, et ses conclusions ont été largement approuvées par l'ensemble des participants.

L'objectif de ce rapport était d'aborder le problème des droits fondamentaux, plus particulièrement les droits sociaux fondamentaux, dans la perspective de la révision du traité CE. "En posant la question des droits sociaux", souligne Mme Pintasilgo, "nous touchons d'emblée à tout l'ensemble des droits qui s'expriment dans la citoyenneté." Compte tenu de l'enchevêtrement des droits sociaux avec les droits civiques, le comité ne voit qu'une seule issue logique: l'adoption d'un «*bill of rights*» (déclaration des droits). Une première série de droits aurait pour but de promouvoir les droits civiques et sociaux dans le traité, leur application étant assurée par la Cour de justice des Communautés européennes. Ces droits comprendraient, notamment, l'égalité devant la loi, l'interdiction de toute forme de discrimination, l'égalité entre hommes et femmes ainsi que la libre circulation au sein de l'Union. La deuxième série de droits aurait une portée plus générale et concernerait le droit à l'enseignement, au travail, à la sécurité sociale et à la protection de la famille, au logement, etc. Enfin, le comité des Sages estime qu'il est nécessaire de fixer clairement le droit au revenu minimal pour les «Personnes qui ne peuvent, malgré leurs efforts, accéder à un emploi rémunéré et ne bénéficient pas d'autres sources de revenu». Certains des droits proposés par le comité ont déjà été reconnus par les Etats membres.

Une autre proposition de ce comité envisage de regrouper sous un titre unique les dispositions concernant les politiques sociales ainsi que le protocole sur la politique sociale inclus dans le

traité de Maastricht, afin d'en accroître la visibilité et l'accessibilité. De plus, le comité propose d'élargir les attributions de la Cour de justice à la convention des droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

Il ne s'agirait là que d'une première étape à long terme, le comité recommande d'organiser une vaste consultation gérée par un comité ad hoc associant non seulement les partenaires sociaux, mais aussi les organisations non gouvernementales et les parlements nationaux. Cette consultation aurait pour but d'élaborer un «*bill of rights*» complet, à intégrer dans un futur traité CE.

Le comité estime également qu'il ne servirait à rien d'intégrer les droits fondamentaux dans les traités sans en faire autant avec les politiques sociales qui permettent de les appliquer. L'Europe doit innover dans le domaine social. Elle ne réussira à construire un modèle social attractif que si ce dernier tient compte à la fois des nouvelles exigences de la compétitivité liées à la mondialisation, des évolutions de la société, tant démographiques que sociologiques, et des besoins humains fondamentaux.

"Cependant, il nous faut à présent définir les domaines dans lesquels l'Europe peut offrir une valeur ajoutée. Le modèle social européen, pour être fidèle à sa vocation, doit être original, c'est-à-dire innovant", conclut la présidente.

Comité des Sages

Le comité des Sages, qui a poursuivi ses activités d'octobre 1995 à février 1996 est composé des membres suivants:

- Maria de Lourdes Pintasilgo (Portugal), ex-Premier ministre du Portugal,
- Eduardo Garcia de Enterría (Espagne), professeur de droit administratif,
- Hartmut Kaelble (Allemagne), professeur d'histoire sociale,
- Louka Katseli (Grèce), professeur d'économie,
- Frédéric Pascal (France), économiste,
- Bpengt Westerberg (Suède), ex-ministre suédois des Affaires sociales,
- Shirley Williams (Royaume-Uni), ex-ministre britannique de l'Enseignement.



CROIX-ROUGE
LUXEMBOURGEOISE

caritas
Luxembourg



“Dialogue civil sur les droits fondamentaux”

lundi, 3 février 1997 à l'hémicycle du Centre de Conférences Luxembourg-Kirchberg

Fundação Cuidar o Futuro

sous le haut patronnage

de Monsieur Jean-Claude Juncker

Premier Ministre

avec le soutien de la Commission Européenne, Direction Générale V

Programme

9.00 hres	Allocution de bienvenue des organisateurs	par Monsieur Jacques Hansen, <i>directeur de la Croix-Rouge Luxembourgeoise</i>
9.15 hres	Introduction	par Monsieur Jean-Claude Juncker, <i>Premier Ministre</i>
9.30 hres	Présentation du rapport du Comité des Sages	par Monsieur Frédéric Pascal, <i>membre du Comité des Sages</i>
10.30 hres	<i>Pause-café</i>	
11.00 hres	Réactions et analyses	Mme Viviane Reding, <i>membre du Parlement Européen</i> Réactions du point de vue de l'engagement luxembourgeois dans l'Union Européenne M. Erny Gillen, <i>président de la Confédération Caritas Luxembourg asbl</i> Réactions d'un point de vue du travail social M. Michel Wurth, <i>directeur financier d'ARBED</i> Réactions d'un point de vue économique M. John Castegnaro, <i>président de l'OGBL</i> Réactions d'un point de vue syndical
12.30 hres	<i>Repas en commun</i>	
14.00 hres	Carrefours	Discussion des sujets suivants: <ul style="list-style-type: none">• La société civile - le rôle de partenaire des nouveaux acteurs collectifs• La solidarité nationale et la compétitivité internationale• Le droit à un revenu minimum• Les principes de subsidiarité et de proportionnalité en matière sociale
15.30 hres	<i>Pause-café</i>	
16.00 hres	Mise en commun et synthèses des carrefours	par les modérateurs des différents groupes
	Conclusions	par un membre du Comité des Sages par un membre de la Commission Européenne (DGV) par le modérateur de l'après-midi, Monsieur Jean-Paul Lehnens, <i>professeur d'histoire au Centre Universitaire de Luxembourg</i>
	Clôture de la séance	par Mme Mady Delvaux-Stehres, <i>Ministre de la Sécurité Sociale</i> par Monsieur Jacques Hansen, <i>directeur de la Croix-Rouge Luxembourgeoise</i>
17.00 hres	Fin	



Fundação Cuidar o Futuro